



جامعة يحيى فارس المدية
مخبر تعليمية اللغة والنصوص (م.ت.ل.ن.)

Université Yahia FARÈS Médéa
Laboratoire de Didactique de la Langue et des Textes
(L.D.L.T.)

L'auto-apprentissage en FLE à l'ère du numérique

Siham SAIL
Université Mouloud MAMMERI Tizi-Ouzou

Revue Didactiques

ISSN 2253-0436

Dépôt Légal : 2460-2012

EISSN : 2600-7002

Volume 09 N° 02 janvier-juin 2020/pages 109-129

Référence : SAIL Siham, « L'auto-apprentissage en FLE à l'ère du numérique », Didactiques Volume 09 N° 02 janvier-juin 2020, pp. 109-129,

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/300>

L'auto-apprentissage en FLE à l'ère du numérique

Self-learning in FLE in the digital age

Siham SAIL¹

Université Mouloud MAMMERI

Tizi-Ouzou

Reçu : 11/ 06/ 2020

Accepté : 09/ 08/ 2020

Publié : 23/ 11/ 2020

Résumé

Nous nous proposons de donner quelques repères conceptuels et analytiques pour appréhender les pratiques d'auto-apprentissage au supérieur algérien qui restent encore novatrices et en phase d'exploration. Nous montrerons leur intérêt et leur relation avec les apprentissages guidés pour introduire le concept fondamental d'auto-apprentissage institutionnel, et poser ses jalons dans le monde de l'enseignement et/ou apprentissage des langues étrangères. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent des supports solides qui ne serviront qu'à accroître les chances de succès de ces pratiques d'auto-apprentissage institutionnel dites mixtes en fle. Quelques cas issus d'une étude, conduite au département de français de l'UMMTO, illustreront cet apport théorique.

Mots-clés : Auto-apprentissage, Technologie, Université, Enseignant, Mixte.

Abstract

We propose to give some conceptual and analytical benchmarks to understand the self-learning practices of the Algerian superior which are still innovative and in the exploration phase. We will show their interest and their relationship with guided learning to introduce the fundamental concept of institutional self-learning, and to set its milestones in the world of teaching and / or learning foreign languages. The new information and communication technologies constitute solid supports which will only serve to increase the chances of success of

¹ siham.sail@yahoo.fr

these institutional self-learning practices known as mixed in FFL. Some cases from a study, conducted in the French department of UMMTO, will illustrate this theoretical contribution.

Keywords: Self-learning, Technology, University, Teacher, Joint.

ملخص

نقترح إعطاء بعض المعايير المفاهيمية والتحليلية لفهم ممارسات التعلم الذاتي في التعليم العالي الجزائري التي لا تزال مبتكرة وفي مرحلة الاستكشاف. سوف نظهر فائدتهم وعلاقتهم بالتعلم الموجه لتقديم المفهوم الأساسي للتعلم الذاتي المؤسسي، ولتحديد معالمه في عالم التدريس و / أو تعلم اللغات الأجنبية. تشكل تكنولوجيات المعلومات والاتصالات الجديدة دعائم قوية تعمل على زيادة فرص نجاح ممارسات التعلم الذاتي المؤسسية هذه المعروفة باسم المهجنة. بعض الحالات من دراسة أجريت في القسم الفرنسي جامعة مولود معمري تيزي وزو، توضح هذه المساهمة النظرية. الكلمات المفتاحية: التعلم الذاتي، التكنولوجيا، الجامعة، المعلم، المهجنة.

Introduction

Au cours des deux dernières décennies, à travers plusieurs pays du monde, nous assistons à un véritable regain d'intérêt et une demande croissante pour l'enseignement et/ou apprentissage des langues, en transcendant le plus souvent le cercle restreint des milieux éducatifs.

L'essor du tourisme dans le monde et l'internationalisation de l'économie du marché sont considérés comme étant les facteurs essentiels qui exigent le recours incessant et continu aux langues étrangères. Leur apprentissage est devenu absolument nécessaire. Assurer une communication efficace avec ses partenaires est l'objectif principal de l'enseignement et /ou apprentissage des langues étrangères. En ce sens, le souci d'une langue de qualité constitue le centre d'intérêt des apprenants, car la maîtrise de la langue est un atout pour la réussite dans le monde du travail.

L'énoncé des buts et des objectifs de l'enseignement et de l'apprentissage des langues devrait se fonder sur une

estimation des besoins des apprenants et de la société, sur les tâches, les activités et les opérations que les apprenants doivent effectuer afin de satisfaire ces besoins, et sur les compétences ou les stratégies qu'ils doivent construire ou développer pour y parvenir (Conseil de l'Europe, 2000, p.104).

Les apprenants de langue doivent acquérir ou développer les compétences nécessaires, la capacité de mettre en œuvre ces compétences et la capacité de se servir des stratégies essentielles pour la réalisation de ces compétences. En effet, l'apprentissage est un processus par lequel l'aptitude langagière est le résultat d'une démarche planifiée qui détermine l'aboutissement de l'acte d'apprentissage.

Plusieurs modalités d'apprentissage sont répertoriées par les pédagogues. Elles oscillent entre le classique et le novateur. En clair, le mode d'enseignement classique, dit de cours magistral, est basé sur l'enseignant qui détient le savoir et monopolise la situation de classe. Tandis que le mode d'apprentissage nouveau est centré sur l'apprenant, acteur et responsable de ses propres acquis. En fait, les acquis visés par l'apprentissage constituent les éléments de base qui déterminent la sélection de méthodes pédagogiques adéquates et facilitatrices. Tout apprenant soucieux de réussir non pas ses acquis mais la tâche communicative, à laquelle il est convié et dont il tiendra la part royale, celle d'en devenir le maître, doit d'abord définir son contexte socioculturel, déterminer ses motivations et préciser ses objectifs.

Ceci nous conduit à poser les questions ci-dessous :

Peut-on privilégier un apprentissage en dehors de l'établissement d'enseignement pour développer la compétence communicative langagière ? Est-il possible d'apprendre seul ? Cela est-il efficace ? Comment peut-on apprendre seul ?

Un enseignement sans école serait difficile. Il pourrait améliorer et perfectionner des compétences diverses déjà installées, et ce en s'appuyant sur de nombreux supports telles que les TICE (les technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement).

Dans le but de répondre aux interrogations formulées et valider les hypothèses envisagées, nous avons mené une enquête de terrain auprès des étudiants du département de français de l'université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, durant le mois de février 2020. Nous leur avons administré un questionnaire composé de six questions dont une fermée, deux semi-fermées, et trois ouvertes.

1. Auto-apprentissage

Au cours des quinze dernières années, l'autonomie de l'apprenant connaît un essor sans précédent : le fait de mener soi-même son propre apprentissage, en se servant des institutions d'enseignement comme un moyen parmi d'autres pour réussir sa communication en langue étrangère.

L'auto-apprentissage couvre un vaste territoire qui va de l'autodidaxie (apprentissage absolument solitaire) jusqu'à l'autonomie d'apprentissage dans une classe, processus par lequel un apprenant, dans un collectif, se prend personnellement en charge et gère son propre parcours. Entre ces deux extrêmes existent toutes les modalités intermédiaires d'aides diverses apportées à un sujet qui a établi son projet propre d'apprendre une langue étrangère (L. PORCHER, 1995, p. 78).

Conduire son apprentissage seul ne nécessite pas forcément le passage par une institution scolaire. À cet égard, nous pouvons dénombrer deux types d'auto-apprentissage.

- L'apprentissage à domicile

C'est le type le plus courant de l'auto-apprentissage. Une personne souhaite acquérir une compétence en langue étrangère, et n'a pas la possibilité de suivre des cours ailleurs pour des contraintes professionnelles. Ou encore cette personne ne désire pas apprendre au sein d'un groupe et privilégie de ce fait une formation individuelle et autonome. Il préfère la solitude ; « cas beaucoup moins rare qu'on ne le croit et lié à la difficulté de parler devant d'autres, d'être jugé en leur présence » (L. PORCHER, 1995, p.78). L'apprentissage à domicile est simplifié par l'appropriation du matériel d'autodidaxie existant ou la connexion à un enseignement à distance par le biais de la nouvelle technologie (CDROM, DVD, internet, etc.). Celle-ci accorde une place prépondérante à l'apprentissage des langues, dans la mesure où les services à domicile sont constamment privilégiés aux services qui exigent un déplacement.

- L'auto-apprentissage institutionnel

C'est une forme d'apprentissage qui consiste à se rendre dans un lieu destiné à cette fonction, tout en mettant à la disposition des apprenants des supports divers d'apprentissage et des aides personnalisées sous formes de guides présents sur les lieux, au cas où l'apprenant éprouve le besoin et en exprime le désir. L'apprenant est totalement autonome, c'est-à-dire il procède comme il lui semble bon. Il gère pleinement son propre apprentissage assisté, qui nécessite de disposer de matériels facilitant l'accès aux savoirs, savoir-faire et savoir-être. Le guide joue un rôle décisif dans ce contexte. Il s'agit d'un enseignant-conseiller apte à identifier et interpréter les besoins des apprenants, capable de conduire ce dernier vers les supports les plus appropriés à son projet, et le mettant sur les rails de la réussite. Le guide doit accompagner l'apprenant dans sa tâche en fonction de ses demandes et de ses besoins. Il doit le soutenir et l'encourager et prévenir d'éventuelles déceptions.

2. Auto-apprentissage et approche par les compétences

La nouvelle méthodologie d'enseignement dite approche par les compétences est centrée sur l'élève, considéré comme l'élément actif ou acteur de ses propres connaissances, et non pas sur l'enseignant qui a tendance à monopoliser le savoir dans les anciennes méthodologies. Celui-ci est considéré dans la nouvelle approche comme un guide de l'élève et de son savoir. « Dans les applications pédagogiques, il est question de transition pour passer de l'enseignement « transmission » à l'apprentissage piloté par l'apprenant » (B. CHARLIER, HENRI, F. 2010, p. 41). En Algérie, depuis une quinzaine d'années, un nouveau mode de formation pédagogique a émergé renversant le mode traditionnel d'apprentissage, y compris dans le domaine des langues étrangères. En effet, pour développer ses compétences l'apprenant est amené à se former soi-même, l'enseignant ne fait que le conseiller et l'orienter. De ce fait, L'approche par les compétences, qui a pénétré le monde universitaire, secondaire et fondamental, est une porte ouverte aux auto-apprentissages.

C'est le monde socio-économique qui a suscité la notion de compétence, car les jeunes que les établissements d'enseignement ont formés n'étaient pas suffisamment capables de s'insérer dans l'univers professionnel (De Ketele, 2006). L'approche par les compétences répond au souci de l'efficacité de l'enseignement, de correspondance plus grande des apprentissages institutionnels aux situations la vie quotidienne et professionnelle, et ce par l'appropriation des savoirs par l'apprenant.

La compétence se définit, dans son acception la plus courante, comme une connaissance ou une capacité reconnue dans un domaine particulier, selon qu'ils insistent sur le savoir ou le savoir-faire, ou encore le savoir être.

Pour HYMES (1972), la compétence communicative visée actuellement par l'apprentissage des langues ne permet pas uniquement de décider de la grammaticalité d'un énoncé (sur la base de la compétence grammaticale qu'elle contient) ; mais il ajoute l'appréciation de la correction grammaticale et de l'acceptabilité des énoncés par des critères d'adéquation au contexte et d'efficacité de ces énoncés en tant qu'actes de parole. A vrai dire, la compétence communicative comprend trois composantes fondamentales, décrites dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (2000), en l'occurrence, la compétence linguistique, la compétence sociolinguistique et la compétence pragmatique.

Pour installer toutes ces compétences, l'apprenant ne doit pas attendre de son enseignant mais il doit compter sur soi-même. L'éducation dans la plupart des pays du monde dont l'Algérie a mis en œuvre la nouvelle méthodologie d'enseignement en la faisant accompagner de procédés et de moyens pour rendre cette tâche plus facile et plus accessible aux yeux de l'élève.

3. Auto-apprentissage et nouvelles technologies

De nombreuses recherches, à l'heure actuelle, mettent l'accent sur les apprenants et leurs usages spontanés des technologies, mettant en exergue les ruptures avec l'enseignement traditionnel mais également le besoin d'une formation documentaire. En effet,

L'enseignement est basé sur l'apprenant et l'enseignant devient davantage un médiateur-facilitateur qu'un transmetteur de savoirs, d'où une désacralisation de la fonction. Le décroisement de l'enseignement et un travail pluridisciplinaire sont également des impératifs, notamment pour éviter que le multimédia ne reste la

chasse gardée des disciplines technologiques (OIF, 2005, p. 77).

Le monde technologique a modifié les comportements de formation, de recherche et de prise d'information. Il suscite le développement de compétences informationnelles pour trier et pouvoir traiter au mieux la profusion d'information. La technologie offre aujourd'hui une multitude de ressources d'information, de production et de partage, qui élargissent les possibilités d'apprentissages formel et informel, et renforcent les compétences de l'apprenant.

Dans des activités hors du contexte scolaire, motivées par l'amitié ou les centres d'intérêt, ils acquièrent un certain nombre de compétences en explorant, en cherchant l'information sur Google, en lisant les commentaires de pairs, en « bricolant », par « essai-erreur », en créant et en partageant leurs créations. Les experts ne sont pas forcément des adultes mais aussi des pairs. Ainsi, ils se laissent guider par leurs intérêts, apprennent seulement des choses qui leur sont utiles, partagent leurs visions avec d'autres (B. CHARLIER, HENRI, F. 2010, p.185).

Aujourd'hui, les outils technologiques sont d'un apport considérable à l'apprenant et même à l'enseignant. Ces nouvelles manières d'apprendre et d'enseigner sont devenues un instrument pour construire des connaissances, réaliser des projets, entrer en relation avec d'autres, ou pallier des difficultés de tout ordre, notamment oral. Les nouvelles technologies

Allaient ou vont transformer l'école et répondre aux besoins fondamentaux de l'éducation et de la formation. Que ce soit au niveau mondial pour atteindre l'objectif ambitieux de l'éducation pour tous, au niveau européen pour soutenir le développement d'une société de la connaissance, ou à un niveau plus local pour favoriser des projets d'écoles ou augmenter l'efficacité des pratiques

d'enseignement (B. CHARLIER, HENRI, F. 2010, p.15).

Dans le monde de la technologie, l'apprenant peut être acteur et créer son univers personnel d'apprentissage. A vrai dire, la technologie a des effets positifs sur l'auto-apprentissage en développant chez l'élève le goût d'auto-apprendre.

Ces technologies vont, selon leur promoteur, se révéler très proches des méthodes actives favorisant l'implication et l'autonomie de l'apprenant, ou très en phase avec les méthodes d'enseignement programmé d'inspiration behavioriste, ou très facilitatrices du processus de découverte et de recherche que constitue l'apprentissage dans une perspective constructiviste (B. CHARLIER, HENRI, F. 2010, p. 37).

Apprendre avec la nouvelle technologie est une façon d'apprendre sans dépendre totalement d'un enseignement.

4. Analyse du terrain d'enquête

Dans le but d'apporter des réponses lucides et fiables aux questions déjà soulevées, une étude de terrain s'impose. Celle-ci, basée sur un questionnaire, est conduite au sein du département de français de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, auprès des étudiants inscrits en première année du cycle master de didactique des langues étrangères, au titre de l'année universitaire 2019/2020. Nos enquêtés sont au nombre de quarante. Trente-deux filles et huit garçons. Leur âge varie entre 22 ans et 30 ans. Le nombre de filles est plus élevé par rapport à celui des garçons, car ce sont elles qui assistent massivement au cours et travaux dirigés. Elles sont constamment présentes. Par contre, les garçons s'absentent régulièrement en se justifiant par l'exercice d'activités professionnelles leur permettant de gagner sereinement leur vie.

4.1. La formule des auto-apprentissages au supérieur

Les étudiants du département de français, dans leur intégralité, affirment avoir déjà entendu parler et pratiquer les auto-apprentissages au cours de leur cursus étudiant. L'intégration des pratiques d'apprentissage autonome permet aux étudiants d'avoir un parcours personnalisé et développe chez eux leur maturité, leur habileté à choisir les ressources pertinentes parmi tant d'autres et prépare leur insertion dans la vie professionnelle. Ce qui favorise le développement de leur personnalité et l'augmentation de leurs chances de réussite, car ils ont acquis une aptitude à apprendre nécessaire dans la société actuelle où l'information est devenue un besoin vital qui conditionne la qualité de vie des individus et de la collectivité.

La nécessité de rendre les étudiants plus actifs dans leur apprentissage de manière approfondie et plus efficace correspond belle et bien aux tendances vécues à travers les réformes des programmes qui tentent de donner plus de valeur aux études universitaires où les déterminants de l'autonomie d'apprendre sont encore peu connus et peu exploités.

4.2. Apprendre seul, sans la présence de l'enseignant

Soixante-treize pour cent des étudiants disent qu'ils sont défavorables à un apprentissage en solo. Ils préfèrent apprendre accompagnés d'une voix hiérarchique, plus compétente. Voici leurs réponses :

- « En apprenant seul, je me perds, je me démotive et je finis par laisser tomber ».
- « J'ai la volonté d'apprendre seule, mais cela ne marche pas ; je trouve des difficultés ».
- « Avec l'enseignant, c'est organiser, du matin au soir pendant toute la semaine ».

- « Je me sens plus ambitieuse à apprendre en présence de l'enseignant ».

- « Nous avons plusieurs enseignants, pour différents modules, qui nous assurent un enseignement riche et diversifié ».

La place de l'enseignant dans l'apprentissage est déterminante.

Le rôle des enseignants, selon ce qu'en pensent les apprenants, est désormais double : aider à passer les examens, certes (fonction traditionnelle), mais aussi aide à l'apprentissage tel qu'il est exigé par les contraintes extérieures. La réception passive est une attitude qui ne correspond plus au désir des apprenants ; ceux-ci veulent pouvoir se servir des langues apprises dans le système scolaire (L. PORCHER, 1995, p.82).

En observant le public étudiant, on constate que le modèle transmissif des connaissances propres à l'enseignement magistral dit traditionnel convient à une grande partie des étudiants bien adaptés à ce mode d'enseignement. Mais ce n'est pas le cas pour d'autres. En effet, vingt-sept pour cent des étudiants déclarent qu'ils préfèrent apprendre le français en solo.

- « Seule j'apprends librement et quand je le veux, car j'ai tout le temps devant moi ».

- « J'apprends seul pratiquement tout le temps. Je suis un habitué car je travaille chaque jour et je ne peux pas venir assister au cours et T. D. ».

Certains étudiants tirent profit de l'apprentissage autonome ; ils exigent un travail personnel pour la construction de leur savoir. Il est donc important pour cette catégorie de publics, d'envisager ou d'insister sur un type d'enseignement faisant appel à un travail plus indépendant, plus personnel des étudiants.

4.3. Le niveau en français se perfectionne de manière autonome ou guidé ou encore mixte

Dix pour cent des enquêtés s'améliorent en français en apprenant de façon uniquement autonome. En voici un exemple de leurs réponses :

- « J'arrive à m'améliorer en français en travaillant seul car je sais comment m'organiser ».

Tandis que vingt-cinq pour cent disent que leur niveau se perfectionne en français lorsqu'ils travaillent accompagné d'un enseignant. Voici une illustration :

- « J'aime bien étudier en présence de l'enseignant qui explique tout et toujours disponible ».

Alors que soixante-cinq recourent à un apprentissage mixte, c'est-à-dire celui qui alterne deux dispositifs autonome et guidé par un enseignant. En voici quelques extraits tirés des réponses des étudiants :

- « Je m'améliore en apprenant de manière mixte. J'étudie souvent après les cours pour mieux les comprendre ».

- « J'apprends seul et j'assiste au cours au même temps pour améliorer et augmenter ma maîtrise du français. C'est le meilleur moyen pour moi ».

L'apprentissage mixte est le plus demandé et le plus privilégié par nos étudiants, car ils sont conscients et exigeants quant à une meilleure maîtrise de la langue. « De plus en plus, pour des raisons pratiques, et parce que les candidats-apprenants sont de plus en plus autonomes, les parcours d'apprentissage tendent à devenir mixtes, alternant phases d'auto-apprentissage et phases d'apprentissage institutionnel » (L. PORCHER, 1995, p.81). Le recours mélangé aux deux dispositifs d'apprentissage s'opère par notre public étudiant de diverses manières.

Il y a, parmi eux, ceux qui apprennent seul au début et lorsqu'ils se trouvent confronter à des difficultés de toute nature, décide de renouer avec l'enseignement institutionnel.

On trouve [...] ceux qui commencent solitairement leur apprentissage et qui, au bout d'un certain temps, plus ou moins long, décident d'aller suivre un enseignement en institution, soit pour consolider ce qu'ils ont appris seuls, soit pour franchir une étape dont ils supposent qu'elle est trop difficile à traverser solitairement (L. PORCHER, 1995, p. 81).

Il y a également, parmi eux, ceux qui suivent régulièrement leurs cours et travaux dirigés, au bout d'un certain moment, ils n'arrivent pas à suivre un enseignement rapide et condensé. Du coup, ils complètent leurs enseignements seuls afin de les étayer davantage.

On trouve aussi l'apprenant qui commence en institution, par un enseignement classique. Une fois qu'il a acquis les bases qu'il souhaite, obtenus les bénéfices qu'il attendait de cet apprentissage formel, il décide de continuer seul, quitte à revenir plus tard encore, en milieu institutionnel (L. PORCHER, p. 81).

Ces diverses façons d'apprendre de manière mixte permet de rehausser et d'améliorer le niveau de maîtrise en français langue étrangère dans le contexte algérien, dans la mesure où elles constituent le modèle d'apprentissage le plus sollicité et le plus attendu de notre sphère étudiante.

4.4. Les supports utilisés pour un apprentissage mixte du français langue étrangère

Soixante-quinze pour cent des étudiants disent qu'ils apprennent le français en utilisant la nouvelle technologie (Internet, médias...). Alors que quinze pour cent seulement préfèrent étudier à la bibliothèque. Tandis que dix pour cent sollicitent des

amis, des parents ayant un bon niveau d'études pour leur garantir une meilleure orientation. En voici quelques-unes de leurs réponses :

- « J'aime bien regarder des films, des bulletins d'information, des émissions de divertissement sur les chaînes françaises pour hisser mon niveau en français ».
- « Je travaille beaucoup sur You Tube pour comprendre davantage mes cours, résoudre des problèmes de grammaire ».
- « Je préfère me rendre à la bibliothèque avec des amis pour étudier ensemble ».

L'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans un cours constitue un soutien indéfectible aux apprentissages des étudiants. Elles apportent des solutions inattendues de manière rapide aux lacunes et aux multiples problèmes rencontrés par les étudiants en langue.

C'est pourquoi les médias, incarnations emblématiques de la langue quotidienne, doivent aujourd'hui pénétrer dans les classes. D'abord parce qu'ils constituent une pratique journalière des élèves, qui en sont contemporains et qui n'imaginent même plus la vie sans eux. Ensuite parce qu'ils fournissent une réserve inépuisable de contenus langagiers et culturels [...] le matériel médiatique est en passe de devenir du matériel didactique ordinaire (L. PORCHER, 1995, p.82).

L'utilisation des outils technologiques dans l'apprentissage ne supprime pas la présence de l'enseignant, bien au contraire ils contribuent au développement des auto-apprentissages, car auto-apprendre ne veut pas dire autodidacte. Il ne s'agit pas d'abandonner l'étudiant seul mais de l'accompagner par un enseignant susceptible de l'aider sur le plan des contenus et de la méthodologie. L'enseignant devient alors un conseiller, un guide qui aide l'étudiant dans sa propre démarche d'appropriation des connaissances. En clair, l'information en générale

Constitue potentiellement la plus grande révolution pédagogique en français langue étrangère [...] L'autonomie des apprenants en sera encore favorisée. Quoi qu'il en soit, c'est dans cette direction que s'oriente aujourd'hui, définitivement, l'enseignement du français langue étrangère, condition fondamentale du dynamisme de notre langue (L. PORCHER, 1995, p.82).

L'avancée technologique en pédagogie permet à l'étudiant de bénéficier d'une progression qui lui est propre suivant ses acquis, ses besoins et ses objectifs.

4.5. Les mérites et les bienfaits de l'apprentissage mixte

Les étudiants, dans leur écrasante majorité (96%), reconnaissent le mérite et les bienfaits de l'apprentissage autonome et guidé par l'enseignant, en même temps (mixte).

Ils nous ont donné les réponses suivantes :

- « J'étudie généralement seule, après les cours, pour mieux développer mes connaissances et une bonne maîtrise de la langue française ».
- « J'apprends seul pour résoudre à l'aise des difficultés liées à l'oral, la grammaire, l'orthographe, mais je rencontre d'un moment à l'autre des difficultés à apprendre seul. Il doit y avoir toujours des compétents qui nous aident à éclairer certains points de langue ».
- « Cela me permet d'enrichir mon savoir et mieux comprendre ce que je juge non assimilé et non acquis ».

Les apprentissages autonomes institutionnels permettent de rendre l'étudiant habile, de répondre à ses propres besoins en langue, et de stimuler sa réflexion, de développer le sens de la découverte personnelle, de le mettre à l'aise en lui permettant d'aller à son rythme. Notre public désire forcément et

passionnément atteindre une maîtrise parfaite du français, et comprendre clairement le monde qui les entoure, ce qui se réalise en créant et construisant la connaissance à partir de l'expérience. C'est l'occasion de développer des compétences essentielles, linguistiques, socioculturelles et pragmatiques nécessaires pour l'acquisition de la compétence communicative langagière.

4.6. Les inconvénients de l'apprentissage autonome

Les enquêtés soulignent que les pratiques d'auto-apprentissage présentent de nombreux inconvénients. Ils nous ont bien dit ceci :

- « C'est difficile d'apprendre l'écrit seul ».
- « J'apprends seul et au bout de quelques temps, je me démotive ».
- « En étudiant seul, je perds la volonté de travailler ».
- « Dans le travail seul, il y a un manque de sérieux et souvent la peur de ne pas réussir ».

Ce n'est pas aisé d'améliorer ses compétences orale et écrite en travaillant seul. Cependant, les désavantages majeurs sont relatifs à la désorganisation, le manque de confiance en soi et la démotivation. En effet, les apprenants débutent leur processus d'apprentissage seul plein de bonne volonté, mais il est difficile de conserver ce premier élan sur le long terme. Le pédagogue Philippe MEIRIEU (2010) apporte des éclaircissements et des précisions quant aux difficultés de l'apprentissage en autonomie. Se mettre au travail et persévérer n'est pas facile quand on est seul. C'est pourquoi, le travail de groupe est le plus conseillé. Le partage permet de créer des moments de communication intense que nous ne pouvons plus retrouver lorsqu'on est seul, ni par le biais de la technologie. Cette pédagogie de la coordination montre que ce que l'individu apprend n'est pas seulement sa vérité, mais c'est une vérité partagée avec d'autres, c'est-à-dire il ne vit pas à l'intérieur de lui-même. Il s'agit d'une objectivité qui est

recommandée pour le développement de son horizon intellectuel. D'où l'intérêt accordé aux auto-apprentissages institutionnels.

5. Synthèse

La dynamique de l'apprentissage autonome touche toutes les tranches d'âges, y compris les adultes auprès desquels ce mode d'apprentissage a eu plus d'échos ; ce sont eux qui l'ont développé en premier. Ils sont conscients de l'importance sociale des compétences langagières, et tendent désormais à vouloir gérer eux-mêmes leur propre apprentissage ; ils deviennent utilitaristes. Ils apprennent en fonction de leur besoin. La majorité écrasante de nos enquêtés disent avoir déjà pris connaissance du concept d'auto-apprentissage. Il y a, parmi eux, ceux qui apprécient étudier seuls (ils sont minoritaires), ceux qui apprécient étudier en compagnie de l'enseignant (ils sont également minoritaires), et ceux qui apprécient étudier en associant l'apprentissage institutionnel et l'auto-apprentissage.

La gestion de l'apprentissage par l'apprenant lui-même et guidé par l'enseignant, en même temps, c'est-à-dire l'apprentissage mixte, est le mode d'apprentissage le plus recommandé par nos enquêtés. Ce renouvellement d'intérêt pour un apprentissage mixte est sans doute le plus efficace pour développer les compétences nécessaires à une communication langagière en situation réelle, et répondre à des besoins ressentis dans les différentes composantes de la langue qui empêchent les apprenants de s'exprimer spontanément.

L'élément nouveau, à cet égard, est certainement le mode de gestion de l'apprentissage par l'apprenant lui-même. Le temps s'est transformé en une denrée pédagogique majeure. Les apprenants sont en train de contraindre les enseignants à en tenir un plus grand compte. La rentabilité de l'enseignant tend à l'optimisation : apprendre le maximum utile dans le délai minimal. Progresser de

manière visible dans le temps disponible (L. POERCHER, 1995, p. 81).

Nos enquêtes nous ont révélé que l'auto-apprentissage renferme bel et bien de nombreux inconvénients et avantages, c'est pourquoi ils préfèrent recourir à un apprentissage mixte. Ils sont convaincus que l'apprentissage réussi est celui qui alterne une gestion autonome et institutionnelle. Ils sont pour un apprentissage autonome soutenu et encouragé par un environnement d'enseignement sensible à leurs lacunes, à leurs besoins, à leurs intérêts, susceptible de stimuler leur motivation, leur réflexion, leur curiosité, leur désir et leur confiance en eux-mêmes. Ils se servent des moyens offerts par leur institution d'enseignement afin d'améliorer leur réflexion et développer leurs habiletés langagières.

Les méthodologies fondées sur l'approche par compétence, mise en place en Algérie à partir de 2003, sont à même de doter l'apprenant de compétences suffisantes qui le rendent autonome. Elles visent à lui faire accomplir seul des tâches précises et plus ambitieuses en lui fournissant des techniques qui lui permettent de mettre en œuvre ses propres stratégies d'apprentissage, en salle de classe dans un premier temps en mettant en chantier un projet collectif sur lequel toute la salle travaillera à l'aide des Tice, en dehors de la salle de classe dans un second (à la maison, à la bibliothèque, etc.) pour compléter ses cours, et de ce fait mieux réussir son apprentissage des langues étrangères notamment le français, en les incitant à se servir, en plus du livre, de la nouvelle technologie (Internet, médias, etc.).

Afin de pouvoir stimuler et développer son autonomie, l'apprenant doit prendre part de manière active à son apprentissage et montrer un intérêt particulier à l'acquisition de nouvelles connaissances. L'enseignant est constamment présent pour le soutenir et le conduire à découvrir des stratégies personnelles, à l'aide de divers moyens et outils modernes

destinés à l'enseignement et /ou apprentissage des langues étrangères.

Conclusion

Apprendre par ses propres règles ou être capable de se conduire et de se déterminer en fonction de ses propres lois, de satisfaire ses propres besoins permet d'affronter avec succès toutes les situations de communication qui impliquent la connaissance de la langue étrangère. À vrai dire, rendre un apprenant autonome est l'objectif ultime de tout enseignement et/ou apprentissage. Attendant que l'enseignant, les méthodes, l'institution, lui donnent les moyens d'accéder à l'autonomie, et ce par une large diffusion et application de la nouvelle technologie à l'enseignement des langues, y compris étrangères. De ce fait, l'attitude de l'enseignant de langue est déterminante : plus il est attentif, sur le temps à accorder à l'apprenant ainsi que la nature et la manière avec lesquelles les contenus sont dispensés, plus celui-ci a plus de chances de se libérer, de s'épanouir, de devenir autonome. L'attitude de l'enseignant n'est donc que la résultante de la qualité des contenus, des méthodes et des techniques utilisées.

S'il désire rendre l'apprenant autonome et remplir ainsi le contrat moral qui le lie à l'enseigné, il doit mettre en œuvre des stratégies d'enseignement qui vont amener l'apprenant à participer activement à son apprentissage en développant ses propres stratégies. Ainsi, l'autonomie est [...] à la fois le but de tout apprentissage mais également un moyen pour l'atteindre (J. P. ROBERT, 2002, p.16).

Les institutions pédagogiques veillent au bon déroulement des apprentissages. Elles sont les premiers responsables des améliorations ainsi que des progrès faits par l'apprenant en autonomie. Les établissements d'enseignement doivent pointer du doigt le recyclage des enseignants, la recentration des manuels

et des programmes afin de les adapter aux exigences du monde actuel.

En ce sens, l'intégration de l'apprenant à son apprentissage doit être privilégiée, et ce en accomplissant des tâches, en se basant sur des méthodes cognitives, en travaillant en groupe, et en utilisant la nouvelle technologie. Ce qui favorise la mise en œuvre de la compétence communicative langagière de l'apprenant. Les institutions ne doivent pas se contenter de dicter ces directives, mais elles doivent veiller et exiger une véritable application dans nos salles de classe, de sorte à susciter la motivation de l'apprenant et à le conduire à l'auto-apprentissage. Ce processus ne réussira qu'avec des apprenants qui désirent et aiment les études pour ce qu'elles leur apportent sur les plans personnel et social.

Les parcours mixtes, articulant l'enseignement institutionnel et l'auto-apprentissage, tendent à se répandre désormais, mettant en évidence deux choses : que les apprenants sont bien devenus autonomes, et prennent désormais leurs décisions eux-mêmes ; que les institutions d'enseignement sont bien devenues des services que l'on utilise comme tels et qui fournissent les prestations qu'on leur demande, ni plus ni moins (L. PORCHER, 1995, p. 81).

Bibliographie

CHARLIER, Bernadette, HENRI, France, (2010), *Apprendre avec les technologies*, P.U.F, Paris.

DE KETELE, Jean Marie, (2005), «La validation des épreuves d'évaluation selon l'approche par les compétences », *Mesures et évaluation en Éducation*, 28, (3), pp.1-26.

HOLT, John Caldwell, (1976), *Apprendre sans école : Des ressources pour agir et s'instruire*, L'instant Présent, Paris.

HOLT, John Caldwell, (1989), *les apprentissages autonomes*, L'instant Présent, Paris.

HYMES, Dell-Hathaway. (1991), *vers la compétence de communication*, Didier, Paris.

LEBRUN, Marcel, (2007), *Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre, quelle place pour les TIC dans l'éducation ?* De Boeck, Bruxelles.

MEIRIEU, Philippe, (2010), *Apprendre en groupe 1*, Chronique Sociale, France.

PORCHER, Louis, (1995), *Le français langue étrangère*, HACHETTE, Paris.

Organisation Internationale de la Francophonie, O.I.F., (2005), *La francophonie dans le monde 2004-2005*, Larousse, Paris.

ROBERT, Jean- Pierre, (2002), *Dictionnaire pratique de didactique du fle*, OPHRYS, Paris.

CONSEIL DE L'EUROPE, 2000, *Cadre européen commun de référence pour les langues*, éd. Didier, Strasbourg, France.

CONSEIL DE L'EUROPE, 2001, *Cadre européen commun de référence*, éd. Didier, Paris.